

## **ECOLE PRIMAIRE VICTOR BALOCHE**

5, rue Charles Legros – 91320 WISSOUS

01 60 11 34 06 – 0910514P@ac-versailles.fr

### **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 10 JUIN 2016**

#### **Etaient présents :**

Equipe pédagogique : Mmes Brossat, Coury, Darmanin, Derouin, Lamarre, Meurice, Rat, Rouleau et Sagot, enseignantes,

Mme Fournet, directrice.

DDEN : M. Dondon.

Municipalité : M. Durand, Maire Adjoint aux Affaires Scolaires.

ATSEM : Mmes Grivel et Mikolajczak.

Parents délégués :

GPEVB : Mmes Le Comte, Mansion, Miduri, Philippon, Plumet et M. Bitane.

FCPE : Mmes Gastiger et Renard.

#### **Absents excusés :**

M. Bodet, Inspecteur de l'Éducation Nationale ; M. Trinquier, Maire de Wissous ;

Mmes Kobeissi, Marie, MM. N'Daye et Soret, enseignants ; Mmes Pirlot FCPE, Frere UPEIW et M. Bakker UPEIW, parents délégués.

## **ORDRE DU JOUR**

### **PREAMBULE**

1 – FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

2 – BILANS ACTIONS ET PROJETS REALISES EN 2015/2016

3 – POINT SUR LES TRAVAUX

4 – DIVERS

### **PREAMBULE**

Mme Gastiger, parent délégué FCPE, est nommée secrétaire de séance.

Mme Fournet tient à remercier l'ensemble de son équipe pour son soutien et le travail de direction réalisé durant son arrêt de travail.

Mme Fournet présente aux membres du conseil M. Dondon, Délégué Départemental de l'Education Nationale au sein de notre circonscription, nommé pour une durée de 4 ans. Sa fonction consiste à visiter les établissements scolaires et tous les lieux qui touchent à la vie scolaire (restauration, centres de loisirs, transports...) pour faire un état des lieux des locaux, des conditions de sécurité, d'hygiène et de salubrité. Il exerce une mission d'incitation et de coordination et veille à faciliter les relations entre l'école et la municipalité. Il peut ainsi émettre des recommandations. Son action ne concerne pas l'organisation pédagogique des écoles.

## **1 – FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

### 1. PREVISIONS DES EFFECTIFS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2016/2017

Suite à la commission de dérogation du 15 avril 2016 en présence de monsieur Bodet inspecteur, de monsieur Durand et des directeurs des écoles de Wissous, il a été décidé de répondre favorablement à la demande de l'équipe pédagogique de l'école maternelle La Fontaine qui souhaitait une fermeture de classe de manière à pouvoir faire retirer de sa cour d'école les 2 classes modulaires installées pour l'année scolaire 2015/2016. En contrepartie, pour consolider l'ouverture de la douzième classe à l'école Victor Baloche, la commission a décidé d'accepter les demandes de dérogation internes et externes qui seront intégrées dans les effectifs de l'école primaire Victor Baloche. En effet, pour l'ouverture d'une 12<sup>ème</sup> classe, il faut atteindre le seuil de 303 élèves inscrits. Au 10 juin, les effectifs constatés sont de 315 élèves inscrits pour la prochaine rentrée.

### 2. DEMANDE D'OUVERTURE DE LA 12EME CLASSE

L'ouverture de la 12<sup>ème</sup> classe devrait être actée lors du comité technique spécial départemental (CTSD) le 16 juin et validée le 27 juin.

A la rentrée prochaine, l'ouverture de classe se faisant en maternelle, l'école sera donc constituée de :

5 classes maternelles et 7 classes élémentaires :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
49	41	39	35	42	38	33	38
129 inscrits soit une moyenne de 25 élèves par classe en maternelle			186 inscrits soit une moyenne de 26,57 élèves par classe en élémentaire				

La structure de l'école est en cours d'élaboration et sera communiquée par affichage avec la liste des classes le mercredi 31 août 2016.

L'ancienne salle de motricité occupée actuellement par l'accueil collectif de mineurs, accueillera cette classe supplémentaire. La motricité se déroulera encore à la rentrée prochaine dans l'ancienne salle de « l'Espace Jeune », située derrière le réfectoire et mis à la disposition de l'école.

L'équipe pédagogique demande, au vu de l'ouverture de la nouvelle classe, le recrutement d'une ATSEM supplémentaire, ce qui porte à deux, le recrutement pour les écoles de Wissous.

Les parents délégués FCPE demandent si l'ensemble des PS et MS pourra être accueilli pour la sieste. Madame Fournet rappelle que le dortoir contient 15 lits superposés soit 30 places de couchage et 49 petits sont attendus en PS. Madame Fournet indique qu'il sera très fortement conseillé aux parents de petite section ne travaillant pas de garder leurs enfants pour la sieste. S'ils le souhaitent, les parents pourront ramener les enfants dans la classe à l'issue du temps de repos.

Une douzaine d'enfants sera installée dans une des classes de PS sur des matelas à même le sol.

Les moyennes sections n'auront plus la possibilité d'un temps de repos jusqu'à la Toussaint comme cela leur était proposé auparavant.

Madame Fournet ainsi que les parents demandent à ce que les enfants puissent dormir au nouvel accueil de loisirs « Espace Enfance Château-Gaillard » situé à proximité de l'école et qui sera en fonction à la rentrée. Monsieur Durand va étudier cette possibilité.

### 3. BUDGET ECOLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016/2017

Pour le fonctionnement,

- le budget financé par la mairie reste depuis 3 ans à l'identique :
  - 30 euros par élève de maternelle et 40 euros par élève d'élémentaire.

- 500 euros de location de car possible par classe.
- 50 euros par enfant pour les classes de découverte, soit pour l'année prochaine (315 élèves x 50 euros) : 15 750 euros.

Concernant le financement des classes de découverte, il est proposé aux enseignants de se rapprocher de leurs collègues des écoles La Fontaine pour une utilisation optimum des fonds alloués.

- Le budget financé par la caisse des écoles :
  - 12 euros par élève de maternelle et 14 euros par élève d'élémentaire.
  - 8 euros par élève de maternelle au mois de décembre.
- La subvention de la coopérative scolaire financée par les parents à chaque rentrée scolaire et par une subvention versée par la mairie. Le bilan financier sera présenté au 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année 2016/2017

Madame Fournet indique qu'une demande de mobilier va être transmise pour équiper la nouvelle classe. L'école La Fontaine dispose de matériel récupérable, il faudra vérifier qu'il est adapté à la taille des Petits.

Monsieur Durand informe qu'un budget sera alloué pour l'équipement restant.

Les enseignants sont invités à transmettre leur demande de matériel à la mairie :

- Ordinateur pour la salle des maîtres avec connexion wifi,
- Vidéoprojecteurs + ordinateurs pour les classes maternelles

Monsieur Durand indique qu'il faut établir les priorités pour échelonner les achats. Et le référent informatique de l'inspection académique doit être sollicité pour valider les commandes.

#### 4. FONCTIONNEMENT DE L'ACM

A la rentrée prochaine, l'accueil collectif des mineurs ne se tiendra plus au sein de l'école.

Bien que la présence des enfants tout au long de la journée au sein des classes ait généré des inconvénients de fonctionnement, Madame Fournet indique que l'équipe d'animation manquera au quotidien dans l'école en raison des bonnes relations de partenariat installées par l'équipe et en particulier le directeur M. Faux.

Une nouvelle organisation sera mise en place du fait de la construction du nouvel ACM « Espace Enfance Château-Gaillard » :

- Durant les périodes scolaires :
  - L'accueil périscolaire du matin et du soir se fera à l'ACM « Espace Enfance Château-Gaillard » pour l'ensemble des élèves.
  - Toutefois le mercredi après-midi, l'accueil extrascolaire pour les maternelles se fera à l'ACM « Espace Enfance Arthur Clark ».
- Durant les vacances scolaires :
  - L'ACM « Espace Enfance Arthur Clark » est dédié à tous les enfants de maternelle de Wissous.
  - L'ACM « Espace Enfance Château-Gaillard » est dédié à tous les enfants d'élémentaire de Wissous.

La restauration scolaire Victor Baloche accueillera uniquement les enfants de l'école Baloche sur le temps scolaire. Les mercredis et durant les vacances scolaires, l'ensemble des élèves déjeunera aux réfectoires des écoles La Fontaine.

L'équipe pédagogique demande que les élèves soient accueillis sur le temps de la pause méridienne à l'ACM « Espace Enfance Château-Gaillard » en cas de mauvais temps afin que chaque enseignant puisse disposer de sa classe pour effectuer les temps d'APC obligatoires dans de bonnes conditions. Monsieur Durand indique qu'il étudiera cette possibilité.

A la rentrée prochaine, les tarifs de l'ACM sont reconduits. L'étude surveillée et le transport scolaire resteront gratuits.

Un problème de comportement d'une animatrice est signalé.

## **5. LISTE FOURNITURES SCOLAIRES**

Suite au rapport « Grande pauvreté et réussite scolaire », il est maintenant demandé aux équipes pédagogiques d'élaborer une liste de fournitures scolaires par cycle et par niveau, en concertation avec les représentants des parents d'élèves pour s'attacher à produire des listes raisonnables qui prennent en compte la situation économique des familles.

Une liste-modèle de fournitures scolaires est consultable sur le site de l'éducation nationale :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=89611#Elaborer-une-liste-concertee-de-fournitures-scolaires](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=89611#Elaborer-une-liste-concertee-de-fournitures-scolaires)

La liste définitive est validée par l'IEN et le conseil d'école de ce jour et devra être affichée et distribuée avant la fin de l'année scolaire.

## **6. PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (PPMS)**

Pour que les établissements scolaires confrontés à une situation de crise soient préparés, le ministère de l'éducation nationale a mis en œuvre un guide pour acquérir progressivement les bons réflexes en cas de risque majeur.

Dans la continuité de ce plan, un 4<sup>ème</sup> volet intitulé « attentat-intrusion malveillante » a été élaboré pour anticiper tous risques d'intrusion afin de protéger au maximum les enfants et le personnel.

Dès la rentrée scolaire, des exercices auprès des enfants seront effectués sur le thème « se cacher/s'échapper » sous forme de jeu.

Ce 4<sup>ème</sup> volet fera l'objet d'un rajout dans le PPMS des écoles.

Un exercice d'évacuation sera aussi à programmer.

## **7. RASED**

A la prochaine rentrée, dans le cadre du Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) :

- Une nouvelle psychologue interviendra sur les écoles de Wissous suite au départ de madame Bret.
- Madame Barre, maître E, conserve son poste. L'équipe pédagogique souhaite signaler les difficultés de fonctionnement dues à l'exiguïté du local qu'elle occupe pour recevoir les groupes de 3/4 élèves.

Les travaux d'aménagement du logement de fonction ne sont pas encore d'actualité.

# **2 – BILAN ACTIONS ET PROJETS REALISES EN 2015-2016**

## **1. ACTIONS MENEES DANS LES CLASSES EN LIEN AVEC LE PROJET D'ECOLE**

Un jardin-potager est en cours d'élaboration au sein de l'école, en partenariat avec la Serre de Wissous. Quelques récoltes seront possibles au mois de juin.

Des élevages d'insectes ont été proposés :

- Élevage de papillons en CP.
- Élevage de vers de farine "ténébrions" en CE1.

## 2. CLASSE DE DECOUVERTE, CHORALE, THEATRE, SORTIES PEDAGOGIQUES

### • SORTIES PROGRAMMEES :

- **Le lundi 13 juin**, les élémentaires visiteront le Château de Breteuil,
- **Le vendredi 24 juin**, les classes de maternelle se rendront pour une cueillette à la Ferme de Viltain à Jouy-en-Josas,
- **Le mardi 28 juin**, la classe de CM1 visitera la maison de Chateaubriand à Châtenay-Malabry et la classe de CM2 se rendra au théâtre de Rungis voir la pièce "les p'tits cailloux", adaptation du petit poucet,
- **Le jeudi 30 juin**, la classe de CM2 découvrira le château de Fontainebleau lors d'une visite guidée sur Bonaparte et la Renaissance,
- **Le vendredi 1er juillet**, les deux classes de CP se rendront au musée de Giverny pour une visite et un atelier de peinture.

### • CLASSE DE DECOUVERTE

Concernant la classe de découverte de la classe de CM1. Le séjour a eu lieu du 17 au 20 mai à Saint-Pierre-de-Quiberon.

La coopérative scolaire a pris en charge le coût d'un animateur supplémentaire pour un montant de 580€ Madame Coury indique que l'encadrement était de qualité et le bilan positif.

### • CHORALE

- Suite aux intempéries, la chorale des maternelles est reportée au vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 18h30.
- La chorale des élémentaires s'est déroulée au centre Saint Exupéry à la grande satisfaction de tous.

### • PARTENARIAT

- Avec la Police Nationale et Municipale pour une action sur la sécurité routière.
- Avec la SNCF, une action a été menée pour sensibiliser les élèves aux transports en commun et à la civilité.

La piscine de Chilly-Mazarin est reconduite pour l'année scolaire prochaine.

Suite aux intempéries, la kermesse de l'école est reportée au 16 septembre 2016 à 18h.

## 3 LIAISON CM2/ 6<sup>EME</sup>

Cette année, malgré le déplacement en septembre 2016 de l'équipe pédagogique au collège Descartes, aucun échange n'a eu lieu durant l'année avec leurs collègues du collège. Aucun contact non plus avec le directeur du collège Henri Georges Adam.

Des cours d'allemand ont été proposés à une dizaine d'enfants de CM2 par un professeur du collège Descartes sur le temps de l'étude.

### • AFFECTATION DES CM2 DE WISSOUS AUX COLLEGES D'ANTONY

Depuis 3/4 ans, les élèves de Wissous sont affectés aux collèges Descartes et Henri Georges Adam à Antony. Mais, suite à la rénovation du collège Descartes maintenant plus petit et aux effectifs plus importants de Wissoussiens, cette année 9 enfants de l'école Victor Baloche ont été affectés au collège La Fontaine à Antony.

En effet, l'affectation s'est passée comme suit :

- affectation des CM2 de l'école La Fontaine de Wissous suivant leurs souhaits. Les élèves ont été affectés en premier car ils sont plus nombreux,
- affectation des CM2 de l'école Victor Baloche ayant demandé le collège Henri Georges Adam à Antony,
- affectation des CM2 de l'école Victor Baloche ayant demandé le collège Descartes et dont un frère ou une sœur est déjà affecté dans l'établissement.

Les collèges Descartes et Henri Georges Adam sont alors complets et le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) du 92 a cherché un établissement pouvant accueillir les élèves restants,

- d'où l'affectation des CM2 de l'école Victor Baloché au collège La Fontaine à Antony.

Les familles n'ayant pas émis ce vœu et au vu de l'éloignement de l'établissement, un recours est envisagé pour trouver une solution pour rapprocher les enfants.

Monsieur l'inspecteur, monsieur Durand et les représentants de parents d'élèves FCPE suivent le dossier pour appuyer la demande des parents.

**N.B : Suite au conseil d'école, le DASEN du 92 a tenu compte des demandes des familles en suivant leur choix :**

- 2 élèves valident leur affectation au collège La Fontaine à Antony,
- 6 élèves sont affectés au collège Henri Georges Adam à Antony.

### 3 – POINT SUR LES TRAVAUX

#### 1. EN COURS

L'état de demande de travaux a été transmis à la municipalité. Les agents du CTM se sont déplacés :

- Dans le couloir attenant à la salle de classe de madame Kobeissi (MS/GS), une dalle du faux plafond est tombée sur un enfant et en présence de parents. Aucune blessure n'est à déplorer et, malgré la vérification de l'état des infiltrations d'eau, il est demandé une révision complète de l'étanchéité des toitures et des plafonds du bâtiment.
- Une branche d'arbre est tombée dans la cour de récréation sans dommage mais, par sécurité, il a fallu couper l'arbre entier en urgence. Un autre arbre mort est signalé par les enseignants et un autre est envahi par les champignons.
- Il y a une invasion de fourmis dans la salle des petites sections et du dortoir attenant. C'est un problème récurrent, et la société de désinsectisation vient régulièrement.

#### 1. À REALISER

- Le changement de deux fenêtres est demandé ainsi que de deux portes des issues de secours. Ces travaux ont déjà fait l'objet de plusieurs demandes. Monsieur Durand informe du changement des deux fenêtres prochainement.

- Déplacement du serveur Wifi

Mme Rouleau demande à ce que le serveur Wifi soit déplacé dans le couloir. Son installation dans sa classe est bruyante. Cette demande a déjà été faite.

- La réfection des toilettes des filles est à réaliser en raison des fuites.
- Le nettoyage des rideaux est demandé et le changement des plus vétustes.
- Dans le bureau de madame Fournet, il faut revoir l'éclairage et l'isolation

### 4 – DIVERS

## 1. DATE DE RENTREE ET HORAIRES

La rentrée aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre. Pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, les heures de rentrée des classes seront échelonnées comme suit :

8h30	CE1, CE2, CM1 et CM2
9h	CP
9h30	GS
10h	MS

Les PS seront accueillis en deux groupes le jeudi 1<sup>er</sup> et vendredi 2 à 10h30.

## 2. DATE DE REUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX PARENTS

Le jeudi 30 juin, une réunion pour accueillir les nouveaux parents se tiendra dans la salle des fêtes de la mairie à 19h30.

La séance est levée à 20h15.

Secrétaire de séance

Mme Gastiger, parent délégué FCPE



Présidente du Conseil

Mme Fournet,

